



**CAP Avenir**

ORGANISME DE FORMATION

#### PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire (ASH, AS, IDE, etc.).

#### DURÉE - TAILLE DU GROUPE

2 jours - 7 heures par jour.  
Groupe de 4 à 12 apprenants.

#### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis formel n'est exigé.

#### ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud et par Quiz.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théorique, études de cas, travaux en sous-groupes, analyse réflexive de pratiques professionnelles.

#### TARIF

INTRA : 1290,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

#### Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

#### Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. (V02/2025)

# Prévention et gestion des chutes chez la personne âgée

(REF. GSH06)

## Objectifs

- Identifier les chutes chez les personnes âgées et leurs conséquences.
- Reconnaître les facteurs de risques de chute.
- Détecter les signaux d'alerte et évaluer les situations à risque.
- Instaurer une démarche de prévention des chutes, tout en maintenant l'autonomie de la personne en évitant aux professionnels de chuter eux-mêmes.

## Programme

- **Jour 1 : Comprendre et prévenir**
  - Épidémiologie des chutes : données clés.
  - Mécanismes physiologiques et facteurs de risque (médicaux, cognitifs, environnementaux).
  - Identification des signes d'alerte.
  - Observation et outils d'évaluation des risques.
  - Revue de l'environnement et des pratiques professionnelles.
- **Jour 2 : Agir et gérer**
  - Techniques de mobilisation sécurisée.
  - Gestes professionnels pour prévenir les chutes.
  - Comportement adapté après une chute : protocole à suivre.
  - Communication avec la personne âgée et l'équipe.
  - Élaboration d'un plan d'action préventif collectif si possible.

**Cette prestation est assurée par un formateur (H/F) issu du secteur des ESSMS, aguerri à la conduite de formation en prévention des risques et accompagnement gériatrique.**

#### DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'ÉVALUATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis à l'apprenant.